



AMBASSADE DE FRANCE  
À MADAGASCAR

Antananarivo, le 23 juillet 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

*SIGNATURE DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT DU PROJET :*

### **« Promotion de la recherche en partenariat à Madagascar dans le secteur du développement rural »**

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Monsieur Christian Ralijaona, et le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France à Antananarivo, Monsieur Christian Oquet ont signé, en présence de M. Misa Irodia, Directeur des relations bilatérales du Ministère des Affaires Étrangères, dans les locaux du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à Fiadanana, le 23 juillet 2009, la convention de financement du projet du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) intitulé « Promotion de la recherche en partenariat à Madagascar dans le secteur du développement rural », abrégé sous le sigle PARRUR (PARTenariat et recherche dans le secteur RURal). Prévu pour une durée de trois ans, ce projet s'élève à **1.050 000 €** (plus de 2,8 milliards d'ariary).

Ce Projet, fruit d'une large concertation entre les acteurs de la recherche à Madagascar, en lien avec les communautés scientifiques régionale et internationale, vise deux objectifs majeurs que sont le développement rural et l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables d'une part et le renforcement d'un dialogue entre toutes les parties prenantes, actrices de ce développement d'autre part.

L'aide aux personnes les plus vulnérables du tissu économique et social, au sein du monde rural, s'effectuera par la réalisation de travaux de recherches appliquées, pluridisciplinaires et porteuses de développement tant dans des domaines de la production, de la santé et de l'hygiène liées à la production, des risques et vulnérabilités liées à l'eau, de la gestion des ressources naturelles, du développement territorial. Soit autant de domaines œuvrant à l'amélioration de l'environnement socio-économique des populations rurales en situation de grande précarité.

En favorisant l'émergence et le renforcement de collectifs de recherche, le projet « PARRUR » adopte une approche de dialogue impliquant tous les acteurs, depuis les responsables en charge de la politique de la recherche à Madagascar jusqu'aux utilisateurs de celle-ci, c'est-à-dire les populations rurales, en passant par les chercheurs et les universitaires des secteurs public et privé, ainsi que par les acteurs du développement, ONG, associations et organisations professionnelles, membres de la société civile malgache, tous impliqués de concert dans la réalisation des Objectifs du Millénaire dans les domaines du développement rural et de l'environnement.

A travers l'action de tous ces partenaires et acteurs, ce projet apportera une contribution positive à la recherche de solutions concrètes aux obstacles au développement dans le monde rural. Il contribuera ainsi à la lutte contre la pauvreté.